

CHARTE DE L'ESPRIT DU JEU

Vous souhaitez obtenir une licence auprès de la Fédération Flying Disc France afin de pouvoir participer à l'une de ses activités sportives. Vous devez être conscient que l'éthique de notre sport prône le fair-play, la responsabilité des joueurs sur et en dehors du terrain, ainsi que le respect de tout ce qui concourt à notre environnement sportif :

Extrait de l'article 1-02 du règlement de la World Flying Disc Federation :

"Les sports utilisant un disque volant sont par tradition rattachés à un esprit sportif qui rend chaque joueur responsable du fair-play. La haute compétition est encouragée du moment que celle-ci ne se pratique pas au dépens :

- du respect mutuel entre les joueurs ;*
- de l'adhésion aux différentes règles de chacun des sports se pratiquant avec un disque) acceptées de tous ;*
- de la simple joie de jouer.*

L'adhésion à ces principes essentiels contribue à l'élimination des affrontements sur les terrains de jeux. La responsabilité du maintien de cet esprit reste du ressort de chaque joueur."

L'article 1-08 de ce même règlement précise *que sur nos aires de jeux et leurs environnements n'est pas admissible :*

- un comportement violent, obscène, abusif, ou illégal ;*
- toute insulte ;*
- d'essayer de créer un avantage pour soi-même ou un désavantage pour les autres en détournant les règles ;*
- tout écart de langage excessif, toute brutalité, et tout ce qui empêche le bon déroulement de la compétition que ce soit envers les autres joueurs, les officiels ou les spectateurs.*

Il vous faut constamment avoir à l'esprit que vous ne jouez jamais contre des adversaires mais avec des partenaires et qu'il est impératif et plus ludique d'être plus fort sportivement, techniquement, tactiquement, mentalement ou physiquement, que de tout autre façon.

De même, participer à l'une des activités sportives de la F.F.D.F implique le respect des installations sportives mises à sa disposition.

Si vous n'acceptez pas les éléments fixés dans cette charte, arrêtez ici toute démarche pour être licencié auprès de la F.F.D.F.

Si vous les acceptez, nous vous demandons d'apposer votre signature au bas de cette page, précédée de la mention "lu et approuvé". Par cette signature vous passez un contrat moral avec la F.F.D.F. Tout manquement à cette parole donnée vous exclut, de vous-mêmes, de la F.F.D.F.

Date et signature (précédé de la mention "lu et approuvé")